

MG/DEA Janvier 2009

En avril, **DEA** a constaté qu'une zone humide située près de Bois Dieu était utilisée comme décharge par une entreprise.

Ce fait, signalé à la Préfecture, a fait l'objet d'un Arrêté préfectoral de Consignation du 23 juin à l'encontre de l'entreprise couvrant les frais d'évacuation des déchets et de remise en état du terrain.

L'entreprise ainsi contrainte s'est exécutée au cours de l'été.

